



RAPPORT ANNUEL

2004

SOMMAIRE

Impressum

PBI Suisse
Gutenbergstr. 35
3011 Berne
Tél. : 031 372 44 48
Fax : 031 372 44 45
info@peacebrigades.ch
www.peacebrigades.ch

CCP
23-729-0

Rédaction
Sylviane Binz, Christa Dold,
Judith Niederberger,
Josef Wey, Sabine Ziegler

Traduction et correction
Sandrine Bert Geith, Nathalie
Herren, Alain Lonfat

Graphisme et mise en page
3satz gmbh, Thalwil

Impression
Cric Print, Fribourg

2004 – Année de renforcement	4
PBI international	6
Colombie	8
Indonésie	9
Mexique	10
Guatemala	11
Népal et Afrique centrale	12
Partenaires de PBI	14
Prestations bénévoles	15
Bilan	16
Annexe	17
Variation du capital	19
Compte d'exploitation de l'exercice	20
Rapport de l'organe de révision	21
Personnel	22
Remerciements	23



Indonésie : après le tsunami, une équipe de PBI a pu retourner à Aceh.



PBI accompagne les organisations partenaires lors de manifestations non-violentes (Colombie).

PBI est régulièrement présente lors d'exhumations au Guatemala, 2004.

2004 – ANNÉE DE RENFORCEMENT

Les demandes d'accompagnement protecteur ont fortement augmenté. Désormais PBI travaille aussi au Népal et dans la région des Grands Lacs africains. La section suisse a été nouvellement constituée et jouit d'une plus grande visibilité face aux médias et aux partenaires politiques, ainsi que dans la société civile suisse.

« Accompagner ne signifie pas seulement protéger, mais également apporter un soutien, ce qui nous permet de poursuivre notre travail. »

*Hina Jilani,
Représentante spéciale des Nations unies
sur les défenseurs des droits humains, 2004*

L'engagement pour la défense des droits humains et la promotion de la paix est loin d'être superflu – PBI a toujours davantage de travail. La mise en application des lois anti-terroristes après le 11 septembre 2001 accentue la pression sur les défenseurs des droits humains et les conditions de sécurité pour PBI sur le terrain se détériorent. Le discours politique se polarise toujours plus et le dualisme entre le bien et le mal provoque une augmentation des préjugés et des arrestations massives. A cela s'ajoute une impunité grandissante. PBI a dès lors enregistré un accroissement important des demandes d'accompagnement, ce qui confirme la nécessité de son travail et la confiance qui lui est accordée.

En 2004, PBI a mené des évaluations complètes de tous ses projets et a élaboré des plans stratégiques sur trois ans pour chacun d'eux. Les évaluations ont montré qu'en plus des défenseurs et défenseuses des droits humains, PBI est sollicitée par des personnes déplacées et des victimes de la globalisation. Les besoins en matière d'accompagnement protecteur, d'observation internationale, de soutien psychosocial et de connaissances dans le domaine de la sécurité augmentent. Au cours de l'année écoulée, PBI a accompagné de nouveaux partenaires : des militants pour l'environnement, des personnes déplacées, des ouvriers et des communautés indigènes. Chaque projet n'est cependant pas en mesure d'offrir ses services à une si large palette d'activistes, dépendamment du contexte de sécurité, des ressources humaines et des moyens financiers.

2004 – Année d'expansion géographique

PBI a entrepris une mission d'exploration de trois mois au Népal. Dans la région des Grands Lacs africains, environ 200 personnes ont participé aux deux ateliers sur le thème de la sécurité des défenseurs des droits humains. Il s'avère que ces interventions ponctuelles ont un énorme impact également dans les régions où l'accompagnement protecteur de PBI n'est pas possible pour des raisons d'ordre politique.

La section suisse de Peace Brigades International s'est créée une identité claire en 2004. En tant qu'organisation nettement visible, PBI a pu renforcer son partenariat avec la Confédération – division politique IV du Département



fédéral des affaires étrangères – et avec le secteur économique. Dès septembre 2004, des changements structurels et de personnel ont conduit à la création d'une nouvelle équipe créative coordonnée par Sabine Ziegler et composée de sept personnes représentant un temps de travail d'environ 450 %, dont 180% sont rémunérés. La majeure partie du travail est réalisée à titre bénévole. L'année se termine avec une réjouissante augmentation des donations de 11 %. Ceci a permis un versement aux projets supérieur à la moyenne. A ce jour, PBI Suisse n'avait encore jamais fourni autant de prestations bénévoles dans tous les pays des projets. L'équivalent de 49 mois de travail a été accompli par des Suisses et des Suissesses pour le renforcement des droits humains et la promotion de la paix, ce qui représente une contre-valeur financière de CHF 294'000.

Des publics spécifiques ont pu être approchés. L'exposition « Obser-Vision » à Sierre a créé un dialogue nouveau entre l'art et les droits humains. Un jeu ayant pour thème le travail de PBI a permis de sensibiliser plusieurs centaines de jeunes. PBI a également innové dans le domaine de la formation. Outre le Cycle de formation à la résolution non-violente des conflits donné en collaboration avec le CENAC (Centre pour l'action non-violente, anciennement Centre Martin Luther King) et le MIR (Mouvement international de réconciliation), auquel 250 personnes ont participé, un nouveau cycle « Former les formateurs » a été réalisé avec 12 participants. Quelques anciens bénévoles de PBI étaient présents en tant que formateurs ou participants. Les groupes régionaux de Zurich, Berne-Fribourg, Lucerne et Romandie soutiennent l'équipe du bureau de Fribourg en organisant régulièrement des stands et en créant des contacts avec les médias.


Sabine Ziegler

...et qu'apporte la nouvelle année ?

- Le déménagement à Berne devrait accroître la visibilité et le réseau de contacts de l'organisation.
- Le nombre de personnes engagées augmentera en fonction des thèmes spécifiques.
- Les partenariats seront renforcés.

VISION ET MISSION

Peace Brigades International – Créer un espace pour la paix

Depuis 1981, Peace Brigades International (PBI) est active dans le renforcement des droits humains et la promotion de la résolution non-violente des conflits au sein de régions gravement touchées par les crises. Sur demande, des équipes de volontaires internationaux accompagnent des défenseurs des droits humains, des organisations de base et des communautés menacées de par leur engagement en faveur de la justice et de la paix. La présence internationale ainsi que l'attention que celle-ci suscite à travers le monde leur offre une protection et leur permet de poursuivre leurs activités. L'action de PBI est basée sur les principes de non-violence, d'impartialité et d'indépendance, ainsi que sur l'idée que seules les populations concernées peuvent résoudre leurs propres conflits (non-ingérence).

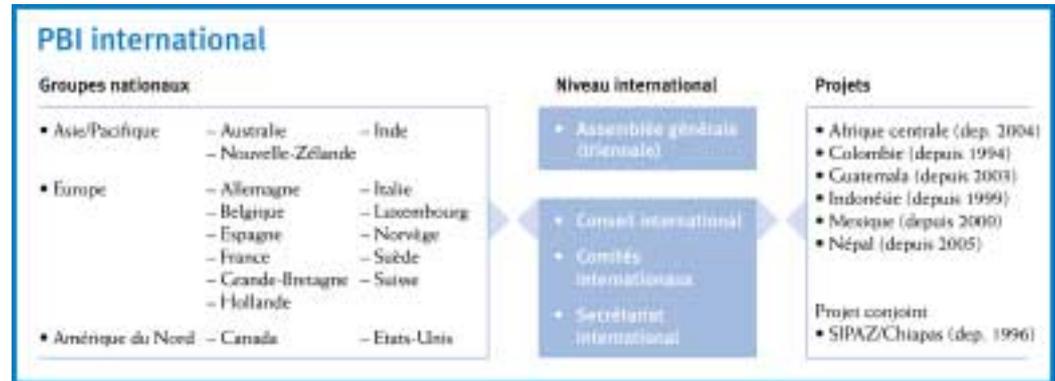
Le travail de PBI repose sur un réseau de contacts intenses avec les autorités civiles et militaires, ainsi que sur un échange avec le corps diplomatique, les organisations internationales et les œuvres d'assistance, sans oublier des rapports réguliers, un travail de lobby politique, ainsi que la mise sur pied et l'entretien d'un Réseau d'appui international. Actuellement, PBI offre des accompagnements protecteurs dans quatre pays : en Colombie, au Mexique, au Guatemala et en Indonésie. Des ateliers sur la sécurité des défenseurs des droits humains sont également organisés en Afrique centrale. Depuis mai 2005, ces ateliers ont aussi lieu au Népal où des accompagnements protecteurs sont prévus à l'avenir. Plusieurs Suisses et Suissesses figurent parmi les 70 volontaires qui s'engagent chaque année.

PBI INTERNATIONAL

PBI Suisse est une filiale nationale de Peace Brigades International dont le siège est à Londres. Chaque groupe national est autonome. Cette structure horizontale permet une adéquation optimale aux besoins de la politique sociale et économique de chaque pays. PBI Suisse est constituée en association et existe depuis 1984.

Les projets sont initiés par le Comité international (IC, International Committee) et par l'Assemblée générale. Les groupes nationaux ne peuvent pas créer de projets. Les équipes des projets sont constituées de manière à être équilibrées en terme de nationalités, de genres, de formations professionnelles et d'âges, ce qui permet de réunir un important « know how » et une riche expérience de base. Ces facteurs sont essentiels aussi bien pour l'analyse de la sécurité que pour la gestion du stress.

147 volontaires ont été actifs dans les projets de PBI en 2004. Dans les groupes nationaux, 45 personnes sont rémunérées. Des bénévoles offrent leur soutien dans le domaine des relations publiques, du lobbying et de la formation préliminaire au départ des volontaires sur le terrain.





Anna Escher, ex-volontaire du projet Indonésie, lors de l'exposition « Obser-Vision » à Sierre, 2004.



Travail quotidien des volontaires, Mexique.

L'organisation partenaire ASFADES se mobilise contre les arrestations arbitraires et les « disparitions forcées » en Colombie.

COLOMBIE

PBI a fêté les dix ans d'existence du projet. Les demandes d'accompagnement ont continué d'augmenter. A la suite d'une accusation injustifiée du président Álvaro Uribe, PBI a déclenché son Réseau d'appui qui s'est avéré efficace.



- ❶ Bogotá
- ❷ Barrancabermeja
- ❸ Medellín / Antioquia
- ❹ Urabá / Chocó

Volontaires suisses

Anouk Henry, Lausanne, 9 mois;
Gabriela Stämpfli, Meikirch, 8 mois;
Anita Lineares-Weber, Berne, 4 mois;
Josef Stadelmann, Lucerne, 9 mois

Pour le jubilé du dixième anniversaire, PBI a organisé un séminaire sur le thème des « Instruments internationaux pour la protection des droits humains », ainsi qu'une réception publique rassemblant 350 invités, parmi lesquels des personnalités politiques importantes. D'autres événements ont eu lieu à Paris, à Toronto et au Parlement européen à Bruxelles. L'aggravation continue de la situation politique a bien mis en évidence la nécessité d'une présence internationale. En 2004, plus de 10'000 personnes sont mortes dans le conflit, le nombre de déplacés internes a atteint plus de 2 millions et 33 défenseurs et défenseuses des droits humains ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires ou de « disparitions forcées ». Des arrestations massives dans le cadre de la « politique de sécurité démocratique » sont de plus en plus fréquemment utilisées comme moyen de répression.

Le 27 mai 2004, le président Uribe a accusé la Communauté de paix de San José de Apartadó à Urabá et ses accompagnateurs internationaux de faire obstruction à la justice colombienne et les a menacés d'incarcérations et de déportations. PBI a alors activé son Réseau d'appui. L'importante vague de protestations ainsi déclenchée s'est avérée être un succès. Dans une lettre officielle, le vice-président Santos a garanti à PBI la possibilité de poursuivre son travail.

Les demandes d'accompagnement ont considérablement augmenté en 2004, étant donné qu'il devient de plus en plus difficile pour les organisations partenaires de se déplacer sans protection internationale. Les accompagnements depuis Bogotá dans des régions rurales ont augmenté de 70% depuis 2003. Avec 40 volontaires dans les régions de Bogotá, Barrancabermeja, Medellín et Urabá, PBI a été régulièrement présente auprès de 12 organisations de défense des droits humains et de quatre communautés de déplacés. Elle a assuré des accompagnements 24 heures sur 24 dans certains cas. Quatre volontaires suisses ont été présents pour un équivalent de 30 mois dans les différentes équipes.

PBI a entretenu des contacts réguliers avec les milieux officiels. Les quatre équipes ont pris part à 103 rencontres avec des membres du gouvernement et des représentants de l'Etat, 203 réunions avec les forces de sécurité, 176 avec des personnes du corps diplomatique et des représentant-e-s d'ONG et de l'Union européenne. 38 rencontres ont eu lieu avec des organisations partenaires et 20 avec des ONG qui ne sont pas accompagnées par PBI. En plus des entretiens d'orientation individuelle et des ateliers pour la reconstruction du tissu social, il y a eu une demande importante pour des ateliers sur la sécurité, l'analyse politique et le stress psychosocial.

INDONÉSIE

PBI a déployé une nouvelle équipe en Papouasie occidentale. Etant donné l'impossibilité de retourner à Aceh, l'accompagnement pour cette province a eu lieu depuis Medan (Sumatra). A la suite du raz-de-marée de décembre 2004, une équipe a pu regagner cette région.

Le Gouvernement indonésien a continué d'utiliser la force contre les mouvements séparatistes dans les provinces. En 2004 la situation la plus précaire était celle de la province d'Aceh, où la loi martiale avait été décrétée en mai 2003. L'armée y a renforcé sa présence dans la période précédant les élections au Parlement du 5 avril 2004. Par la suite, les partenaires de PBI ont signalé une augmentation des abus et des harcèlements. En mai 2004, la loi martiale a été remplacée par le statut d'état d'urgence civile et la situation pour les organisations locales de défense des droits humains s'est peu à peu améliorée dans la seconde moitié de l'année. Le raz-de-marée du 26 décembre a eu des répercussions catastrophiques, mais a cependant permis à PBI de retourner à Aceh en janvier 2005, répondant ainsi aux vœux de beaucoup d'organisations.

En 2004, 13 volontaires ont été répartis en trois équipes. Etant donné que l'accès à Aceh demeurait bloqué, une équipe était installée à Medan, la ville la plus proche de la province. Là ont eu lieu en deuxième partie d'année des rencontres mensuelles avec des partenaires acehnais, ainsi que des ateliers sur la transformation de conflits. En marge de ces activités, l'équipe a effectué un travail de lobbying auprès des autorités civiles et militaires et a mis sur pied des séances d'information dans les universités locales.

Le travail de l'équipe de Jakarta s'est surtout concentré sur le lobbying et la formation. Un atelier sur la gestion non-violente des conflits a été mené au printemps pour le personnel du Ministère de la justice. Le réseau de sécurité a par ailleurs été consolidé et le dialogue avec les autorités indonésiennes, le corps diplomatique, des institutions de la société civile et d'autres organisations internationales a été renforcé.

La nouvelle équipe en Papouasie occidentale s'est concentrée sur la mise en place d'un réseau de sécurité et l'établissement d'un bureau à Jayapura. Elle a aussi établi des contacts avec les ONG locales, les autorités et les forces de sécurité. Pour favoriser l'implantation de ses activités dans la société civile, l'équipe a organisé chaque mois un forum de discussion et a ouvert une bibliothèque d'éducation à la paix. En deuxième partie d'année, les demandes de partenaires potentiels ont été examinées et une première évaluation a été réalisée pour savoir si une présence de PBI était souhaitable dans les régions montagneuses de Papouasie occidentale.



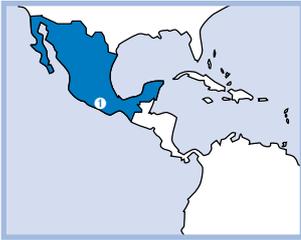
- ① Jakarta
- ② Medan
- ③ Jayapura

Volontaire suisse

Sylvie Gränicher, Bienne, 5 mois

MEXIQUE

Suite à une crise financière, PBI a dû réduire sa présence et s'est concentrée dans l'Etat de Guerrero. L'impact du travail effectué a pu être maintenu.



● Chilpancingo (Guerrero)

Volontaire suisse

Marina Fusco, Civisiez (FR), 5 mois

En 2004 la situation socio-économique du Mexique reste préoccupante, surtout dans les Etats du Chiapas, de Guerrero et d'Oaxaca. Les indigènes, qui représentent 14% de la population du pays, subissent une forte exclusion culturelle et économique, accompagnée d'une marginalisation politique qui les éloigne des processus de prise de décision.

Les défenseurs et défenseuses des droits humains sont exposés à des menaces, surtout lorsqu'ils tentent de faire la lumière sur l'implication d'agents de l'Etat dans des cas de violations. Le personnel de l'armée paraît jouir d'une totale impunité. La présence militaire est par ailleurs particulièrement forte dans les zones indigènes. Les actions menées contre les détentions arbitraires ou suite à des « disparitions forcées », sont fortement gênées par un manque de volonté de la justice et par le fait que certains juges acceptent les informations obtenues sous la torture.

Le projet a dû surmonter une importante crise financière. Une équipe de PBI à Mexico City a dû cesser ses activités en août, le nombre de volontaires sur le terrain passant de 12 à 6. La situation des organisations accompagnées dans la capitale étant stable, PBI a concentré ses efforts sur le Guerrero, où l'insécurité des défenseurs des droits humains est plus préoccupante. PBI est la seule organisation internationale présente en permanence dans cet Etat. Un résultat financier positif a pu être obtenu en fin d'année grâce à ces réajustements structurels.

Les équipes ont effectué quelque 170 accompagnements auprès de familles expulsées revendiquant leurs droits à la terre, de centres de droits humains, de victimes et de témoins de violations, ainsi que d'avocats. Quatre accompagnements ont pris fin en raison de contextes stables ou parce que les organisations partenaires ont abandonné la défense juridique de certains cas. 80 rencontres ont eu lieu avec les autorités. PBI a également collaboré à une rencontre entre des organisations du Guerrero et 15 ambassades.

Trois ateliers sur la sécurité et la protection des défenseurs et défenseuses des droits humains ont été organisés en février et en juillet, réunissant 15 organisations. Depuis 1996, PBI participe, au Chiapas, au projet commun SIPAZ (Service international pour la paix) visant à la résolution non-violente des conflits.

GUATEMALA

La situation des droits humains a continué de se dégrader sous le nouveau gouvernement guatémaltèque. Les violations des droits humains et les abus à l'encontre de leurs défenseurs ont augmenté. Pour PBI cela a signifié une augmentation des demandes d'accompagnement et un durcissement du cadre de travail.

Même après un changement de gouvernement réussi en janvier 2004, la situation des droits humains au Guatemala reste l'une des plus précaires d'Amérique latine. Le nouveau président Oscar Berger Perdomo et son alliance de partis de la droite conservatrice GANA poursuivent, sous la pression des propriétaires terriens, une politique d'expulsion systématique des paysans. Les assassinats politiques, enlèvements, « disparitions forcées », de même que les destructions arbitraires de maisons vont de pair avec cette politique de répression. De plus l'incapacité du gouvernement à agir contre la corruption et l'impunité, et de s'assurer le monopole de la force, favorise la formation de groupes de sécurité secrets et de structures de pouvoir parallèles. Il en découle une augmentation des meurtres, des viols et de la petite criminalité.

Les défenseurs des droits humains, membres de syndicats et représentants de paysans sans terre, mais également des témoins d'atrocités commises durant la guerre civile et des avocats de victimes, ont été soumis à une pression grandissante. En 2004 les abus contre ces militants ont augmenté de manière continue, allant des intimidations systématiques, menaces et arrestations arbitraires jusqu'aux attentats à la vie. PBI a donc reçu un plus grand nombre de demandes d'accompagnement. L'équipe de 6 personnes au Guatemala a accompagné 12 organisations, une communauté de cultivateurs expulsés ainsi que quatre personnes particulièrement menacées.

L'aggravation de la situation des droits humains a exigé à deux reprises l'activation du Réseau d'appui. La première fois au niveau national, lorsqu'une personne accompagnée par PBI a reçu des menaces de mort. La seconde fois au niveau international, à la suite d'une campagne systématique visant à discréditer les étrangers et les organisations internationales, y compris PBI. Dans les deux cas, l'intervention des autorités et de diplomates, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, s'est montrée efficace.

En 2004 afin de pouvoir continuer à compter à l'avenir sur ces soutiens, l'équipe de PBI Guatemala a organisé 61 rencontres avec les autorités locales, les forces de sécurité et l'armée. Elle a rencontré à 32 reprises des diplomates étrangers, à 16 occasions des représentants d'organisations internationales et 20 fois d'autres ONG. De plus, des rencontres mensuelles sur l'analyse de la situation ont été organisées conjointement avec la Coordination de l'Accompagnement International au Guatemala (CAIG).

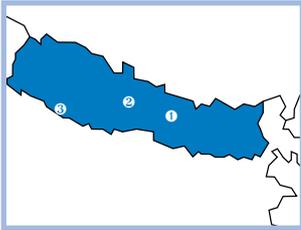


① Guatemala City

Volontaire suisse

Jacqueline Hefti, Sargans, 9 mois

NÉPAL



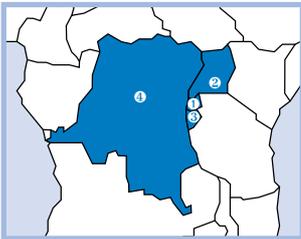
- ❶ Katmandu
- ❷ Pokhara
- ❸ Nepalgunj

Depuis dix ans, une guerre civile sanglante entre maoïstes et royalistes déchire l'Etat himalayaen du Népal. Jusqu'ici 11'000 civils ont été victimes de violences.

Les défenseurs et défenseuses des droits humains se trouvent dans une situation extrêmement instable et dangereuse. A la demande d'organisations non gouvernementales népalaises, PBI a envoyé en août 2004 une mission d'exploration dans le pays afin d'examiner les possibilités d'ouverture d'un projet. Entre août et septembre, une trentaine de rencontres ont eu lieu avec des ONG locales et internationales, des bureaux de l'ONU, des représentants d'ambassades et du gouvernement népalais.

En janvier 2005, une seconde équipe de PBI a été dépêchée au Népal pour y organiser la mise en place du projet et les premières démarches en vue de l'obtention du statut légal. L'ouverture du projet Népal a été décidée en février 2005 et les premiers ateliers de sécurité auront déjà lieu au printemps.

AFRIQUE CENTRALE



- ❶ Rwanda
- ❷ Ouganda
- ❸ Burundi
- ❹ République Démocratique du Congo

PBI a créé le projet « Mainstreaming Protection » afin d'améliorer la sécurité des collaborateurs et collaboratrices d'organisations non gouvernementales locales, des réfugiés et des familles de victimes.

Les défenseurs et défenseuses des droits humains qui rendent compte d'abus contre la population civile dans la région des Grands Lacs (Rwanda, Ouganda, Burundi, RDC-République Démocratique du Congo) et qui expriment publiquement des critiques sont constamment victimes de menaces de la part des acteurs armés. Des ateliers sont organisés pour leur transmettre des stratégies visant à augmenter leur propre sécurité et à réduire les risques d'exposition. Les premiers d'entre eux ont été réalisés en mai 2004 à Bukavu et Goma, à l'occasion d'une mission d'exploration menée dans l'est de la RDC, au Rwanda et au Burundi. Une équipe de PBI a été à nouveau envoyée dans la région en février 2005 pour poursuivre la mise en place du projet.



Fête des 10 ans du projet Colombie
(à dr. Anouk Henry, volontaire suisse).



Participante d'un atelier sur la
sécurité, Kigali, Rwanda, 2004.

Sabine Ziegler et Dinesh Prasain,
activiste népalais des droits humains,
2004.

PARTENAIRES DE PBI

« J'ai eu l'occasion de côtoyer des personnes courageuses et motivées, des gens avec des idéaux, qui assument de grands risques et des sacrifices dans la lutte pour leur dignité, leurs droits et leur existence, pour eux comme pour les autres. Cela me remplit d'humilité, de reconnaissance et d'espoir. De retour en Suisse le Guatemala ne me laissera pas indifférente. »

Jacqueline Hefji,
ex-volontaire PBI Guatemala

« Après qu'Amnesty International ait lancé une action de lettre urgente j'ai reçu un accompagnement protecteur de Peace Brigades International. Cela m'a sauvé la vie. »

Eloïda Mejía Samayoa,
présidente de l'Association des amis
du Lac Izabal, Guatemala, 2004

Colombie

- ANMUCIC Association nationale de femmes paysannes, indigènes et afro-américaines
- ASFADDES Association des familles de détenus et de disparus
- CAJAR Collectif d'avocats « José Alvear Restrepo »
- CCJ Commission d'avocats Colombie
- CIJP Commission interecclésiastique de justice et paix
- CJL Corporation juridique Liberté
- Corporación Nación Corporation pour la nation
- CREDHOS Corporation régionale pour la défense des droits humains
- CSPP Comité de solidarité avec les prisonniers politiques
- Communauté de paix San José de Apartadó
- CAVIDA Communautés de déplacés internes pour l'Autodétermination, la vie et la dignité
- IPC Institut pour l'éducation populaire
- MINGA Association pour la promotion d'une alternative sociale
- NOMADESC Association d'enquête et d'action sociale
- OFP Organisation féminine populaire

Indonésie

Aceh

- Flower Aceh Organisation féminine

- Koalisi NGO HAM / PB HAM Réseau d'organisations de droits humains
 - LBH APIK Association des femmes indonésiennes pour la justice
 - LBH Banda Aceh Fondation d'aide juridique
 - RATA Action de réhabilitation pour les victimes de la torture en Aceh
 - RPuK Equipe de femmes volontaires pour l'humanité
 - SPKP HAM Association des victimes de violation des droits humains
- ### Papouasie occidentale
- Kontras Papua Commission pour les disparus et les victimes de violence
 - Komunitas Korban Abepera Association des victimes de Abepera

Mexique

- ACAT Association des chrétiens pour l'abolition de la torture
- AFADEM Association des familles de détenus et de disparus
- Centre des droits humains de la Montaña « Tlachinollan » (Guerrero)
- MyP Centre régional de défense des droits humains « José María Morelos y Pavón »
- ProDH Centre des droits humains « Miguel Agustín Pro Juárez »
- Habitants du lotissement « Leonardo Rodríguez Alcaïne » à Acapulco, Guerrero
- Enequina Cervantes
- Emiliana et Francisco Cerezo Contreras
- OPIM Organisation des peuples indigènes Me'phaa

Guatemala

- Association des amis du Lac Izabal Organisation de protection de l'environnement
- CALAS Centre pour l'action juridique, sociale et environnementale
- CERJ Conseil des communautés ethniques « Runujel Junam »
- CGTG Centrale générale des travailleurs du Guatemala
- CHRLA Centre d'aide juridique pour les droits de la personne
- CONAPAMG Coordination nationale des populations et régions marginalisées du Guatemala
- CONAVIGUA Coordination nationale des veuves du Guatemala
- CONIC Coordination nationale indigène et paysanne
- Commun. de la propriété El Maguey
- CPR-Sierra Communautés de populations en résistance de la Sierra
- Comité d'organisation de femmes à Quiché
- Madre Selva Collectif de protection de l'environnement « Mère Forêt »
- MNDH Unité d'urgence du mouvement national de droits humains
- SITRANB Syndicat des travailleuses de l'entreprise textile NB

PRESTATIONS BÉNÉVOLES

PBI est une organisation qui fonctionne avant tout grâce à l'engagement bénévole de volontaires, dont la rémunération doublerait les coûts des projets. Il est difficile de calculer l'engagement temporaire et la contre-valeur du travail des volontaires. Une évaluation approximative peut toutefois montrer l'importance de ce soutien pour PBI.

En comptant une rémunération de CHF 30.–/heure pour les volontaires suisses, le coût de leurs contributions en 2004 atteindrait CHF 429'000.– (en 2003 : CHF 324'000.–), ce qui équivaldrait à une augmentation d'environ 80% des frais annuels.

- Lors de leur année sur le terrain, les volontaires des projets renoncent à un salaire. En 2004, les volontaires suisses ont accompli l'équivalent de 49 mois de travail en Colombie, au Guatemala, au Mexique et en Indonésie (en 2003 : 43 mois). Si l'on comptait 200 heures par mois, on obtiendrait un total de 9'800 heures à CHF 30.– = CHF 294'000.–.
- Les bénévoles suisses collaborent à titre honorifique dans les Comités internationaux tels que les Comités de projet ou les missions d'exploration au Népal : 500 heures à CHF 30.– = CHF 15'000.–.
- La contribution des bénévoles au sein de PBI Suisse comprend le travail dans le Comité national ainsi qu'au sein des groupes régionaux, l'aide au bureau pour la mise sous pli, la comptabilité, les traductions, les relations publiques et le support informatique : 4'000 heures à CHF 30.– = 120'000.–.

« Des femmes et des hommes de PBI nous accompagnent jour et nuit, chaque mois, d'année en année. Ces hommes et femmes nous ont montré que leur présence est une arme. »

*Yolanda Becerra,
présidente de l'Organisation féminine populaire
OFFP, Colombie, 2004*

« Nous ne pouvons pas nous imaginer quelles personnes nous laissons derrière nous à notre retour. Des personnes avec un courage énorme, avec des utopies dans un pays d'une apathie insupportable. Nous quittons le pays avec la sensation d'avoir travaillé dans un projet qui en vaut la peine. »

*Anouk Henry,
ex-volontaire PBI Colombie*

COMBIEN COÛTE UN ENGAGEMENT VOLONTAIRE ?

Les dépenses de PBI Suisse liées aux projets internationaux sont avant tout considérées comme une contribution aux coûts d'engagement. Le coût par volontaire engagé dans un projet s'élève à environ CHF 4'000.– par mois. Ce montant n'inclut pas les dépenses concernant la recherche de volontaires, la préparation et l'encadrement de ceux-ci avant et après leur engagement ainsi que d'autres activités en Suisse liées aux projets. Afin de pouvoir rendre compte de ces tâches, PBI Suisse mentionne explicitement dans les demandes de fonds auprès des diverses institutions que 25% des versements destinés aux projets sont affectés pour le travail effectué par le groupe national.

Contribution privée des volontaires pour les projets : hormis de l'argent de poche mensuel, les volontaires ne reçoivent aucun salaire.

BILAN (au 31 décembre)

Actifs		2004		2003	Passifs		2004		2003
Actifs circulants		CHF	Annexe	CHF	Fonds étrangers		CHF	Annexe	CHF
Liquidités	Caisse	2'544.10		500.59	Créanciers		0.—		9'094.90
	CCP	34'858.65		63'508.06	Versements pendants aux projets		47'420.64	2	38'221.34
	Banque	7'237.08		18'006.83	Emprunts		20'000.—		20'000.—
Autres débiteurs		37.60		94.35	Passifs transitoires		9'206.60		4'040.—
Stock		1'296.50		906.50					
Actifs transitoires		48'196.20	1	3'050.—	Total fonds étrangers		76'627.24		71'356.24
Total actifs circulants		94'170.13		86'066.33	Fonds avec affectation limitée				
Actifs immobilisés					Fonds collaboration PWS		5'368.30	3	0.—
Immob. corporelles	Mobilier	1'130.—		600.—	Total fonds avec affectation limitée		5'368.30		0.—
	Equipmt bureau	7'480.—		4'453.—	Fonds propres				
Immob. financières	Garantie de loyer	2'131.70		2'131.70	Capital au 1 ^{er} janvier		21'894.79		24'107.24
Total actifs immobilisés		10'741.70		7'184.70	Résultat d'exploitation		1'021.50		(2'212.45)
TOTAL DES ACTIFS		104'911.83		93'251.03	Total fonds propres		22'916.29		21'894.79
					TOTAL DES PASSIFS		104'911.83		93'251.03

ANNEXE

La présentation des comptes annuels de PBI Suisse est établie pour la première fois selon les recommandations s'appliquant aux organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif (Swiss GAAP RPC 21). De ce fait, nous remplissons l'exigence du ZEWO qui deviendra obligatoire pour toutes les organisations certifiées depuis l'année 2005.

Le changement de la présentation des comptes permet d'avoir une meilleure transparence, particulièrement en ce qui concerne les charges en Suisse pour les projets à l'étranger. Les comptes de l'exercice précédent ont été adaptés à la nouvelle présentation afin de permettre une comparaison entre eux.

Le montant des cotisations, des dons et des collectes en faveur des projets s'élève à CHF 449'808.56 pour l'exercice 2004. De ce montant CHF 285'456.70 ont été affectés à des projets précis, particulièrement à l'étranger.

1. Actifs transitoires

Ce poste est essentiellement composé de deux dons octroyés à PBI en décembre 2004. Au 7 mars 2005, date de la révision des comptes, la majeure partie de cette somme est encaissée.

2. Projets à l'étranger

Le tableau suivant présente l'évolution des divers comptes de projets durant l'exercice.

Evolution compte de projets Solde au 01.01.2004	Guatemala 9'680.50	Mexique 23'666.59	Colombie 374.25	Indonésie 4'500.—	Total 38'221.34
Produit affecté 2004					
• Dons personnes privées	950.—	2'165.—	1'290.—	0.—	4'405.—
• Souscriptions	0.—	0.—	270.—	0.—	270.—
• Subventions publiques	20'000.—	27'820.—	129'330.—	10'000.—	187'150.—
• Dons d'églises et d'institutions privées	4'000.—	18'000.—	7'000.—	12'000.—	41'000.—
Total produits 2004	34'630.50	71'651.59	138'264.25	26'500.—	271'046.—
Dépenses 2004					
• Dépenses en Suisse pour projets	1'237.50	8'746.25	21'972.50	3'000.—	34'956.25
• Versements directs aux projets	33'393.—	48'332.20	86'944.25	20'000.—	188'669.45
Total dépenses 2004	34'630.50	57'078.45	108'916.75	23'000.—	223'625.70
Solde au 31.12.2004	0.—	14'573.14	29'347.50	3'500.—	47'420.64

Le solde du compte de projets au 1^{er} janvier 2004 de CHF 38'221.34 a été versé durant l'exercice 2004. Le solde au 31 décembre 2004 de CHF 47'420.64 sera versé durant l'exercice 2005.

3. Fonds avec affectation limitée

Durant l'exercice 2004, un fonds de CHF 10'000.– a été constitué pour la collaboration avec Peace Watch Switzerland (PWS). Durant ce même exercice, une partie du fonds a été utilisée, représentant la somme de CHF 4'631.70 ; le solde de CHF 5'386.30 reste à disposition pour de futures collaborations.

Projets

Solde au 01.01.04
Versements directs aux projets
Solde au 31.12.04

Charges de projets 2004

Guatemala	Mexique	Colombie	Indonésie	Total
-9'680.50	-23'666.59	-374.25	-4'500.—	-38'221.34
33'393.—	48'332.20	86'944.25	20'000.—	188'669.45
0.—	14'573.14	29'347.50	3'500.—	47'420.64
23'712.50	39'238.75	115'917.50	19'000.—	197'868.75

4. Versements directs aux projets

Les versements directs aux projets à l'étranger (sans Fonds commun / Bureau international) de CHF 197'868.75 se répartissent de la manière suivante:

5. Cotisation au Fonds commun et Bureau international de PBI

Durant l'exercice 2004, des versements d'un montant de 20'700.– en faveur du Fonds commun et de CHF 1'900.– en faveur du Bureau international de PBI ont été effectués. Le rôle du Fonds commun est principalement le soutien aux nouveaux projets et aux groupes nationaux, ainsi que l'aide financière aux projets en difficulté. En cas de nécessité, il finance aussi le Comité international (organe de coordination de PBI) et le Secrétariat international. Selon les recommandations internationales, les groupes nationaux ont l'obligation de verser au Fonds commun et au Bureau international une cotisation annuelle représentant le 10% des dépenses en Suisse de l'exercice précédent. PBI Suisse a respecté ces recommandations. Le financement de cette cotisation se fait avec des fonds non marqués.

6. Travail en Suisse lié aux projets

25% des versements affectés aux projets ont été utilisés pour le travail en Suisse lié à ces projets, quand cela était possible. Ces parts de 25% sont explicitement mentionnées dans les demandes de fonds auprès des diverses institutions. Elles servent au financement d'activités relevant des projets comme par exemple la recherche de volontaires, la préparation et l'encadrement de ceux-ci avant leur engagement, et le renforcement du Réseau d'appui. Sur la base de ce calcul, un montant de CHF 34'956.25 a été mis à disposition du travail en Suisse lié aux projets durant l'exercice 2004. D'autre part, des dons marqués de CHF 48'000.– et un montant de CHF 4'631.70, provenant du fonds PBI-PWS, étaient à disposition pour le travail en Suisse. Par conséquent, une somme totale de CHF 87'587.95 pouvait être utilisée.

Les charges en Suisse liées aux projets se chiffrent à CHF 102'976.95. Le découvert de CHF 15'386.– a été comblé par des dons non marqués.

7. Frais de personnel

La répartition des frais de personnel s'effectue sur la base d'une saisie détaillée des temps de travail.

8. Information et relations publiques

L'information et la sensibilisation font partie intégrante de la fonction de PBI Suisse. Les relations publiques de leur côté contribuent aussi à l'obtention de dons. De ce fait, un tiers des charges liées à l'information et aux relations publiques a été attribué à des frais de récolte de fonds.

9. Taux d'amortissement

L'actif immobilisé a été porté au bilan aux coûts historiques moins les amortissements nécessaires économiquement. Les amortissements s'effectuent de manière dégressive, les taux se montent à 40% pour l'équipement de bureau et à 25% pour le mobilier.

Prêt sans intérêt

Le contrat de prêt a été prolongé jusqu'au 1^{er} juin 2006, par conséquent le remboursement n'a pas eu lieu durant l'exercice 2004 comme prévu préalablement.

Frais et indemnisation des organes dirigeants

Les membres du comité national travaillent bénévolement. Seuls les frais effectifs ont été remboursés.

VARIATION DU CAPITAL

(en CHF)

Capital au 1^{er} janvier
Résultat de l'exercice

Total fonds propres

Fonds avec affectation limitée au 1^{er} janvier
Attribution
Utilisation

Total fonds avec affectation limitée

	2004	2003
Capital au 1 ^{er} janvier	21'894.79	24'107.24
Résultat de l'exercice	1'021.50	(2'212.45)
Total fonds propres	22'916.29	21'894.79
Fonds avec affectation limitée au 1 ^{er} janvier	0.—	0.—
Attribution	10'000.—	0.—
Utilisation	(4'631.70)	0.—
Total fonds avec affectation limitée	5'368.30	0.—

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

	2004	Annexe	2003		2004	Annexe	2003
Produits	CHF		CHF	Administration et récolte de fonds	CHF		CHF
Cotisations	26'665.—		25'380.—	Frais de personnel	(87'434.22)	7	(91'841.50)
Souscriptions	33'040.—		28'140.—	Loyer	(6'000.—)		(6'131.85)
Dons privés	84'101.71		92'362.95	Frais de bureau et d'administration	(16'477.35)		(14'439.60)
Subventions publiques	217'150.—		160.290.—	Réunions et comité national	(3'718.—)		(4'608.30)
Dons d'églises / d'institutions privées	88'851.85		89'838.65	Récolte de fonds	(11'447.73)	8	(6'555.12)
Produits de service	0.—		2'118.—	Matériel à vendre	(2'373.45)		(968.50)
Vente d'articles	895.80		968.—	Frais divers	(509.85)		(920.95)
Présentations et actions publiques	4'690.50		3'074.50	Amortissements	(4'418.70)	9	(3'429.30)
Préparation volontaires / Formations	1'720.—		4'786.90	Total admin. et récolte de fonds	(132'379.30)		(128'895.12)
Autres produits	200.—		786.65	Résultat d'exploitation avant intérêts	1'489.85		(2'049.15)
Total des produits	457'314.86		407'745.65	Produits financiers	107.45		269.55
Charges en Suisse liées aux projets				Charges financières	(575.80)		(432.85)
Frais de personnel suisse	(74'627.60)	7	(78'389.32)	RESULTAT DE L'EXERCICE	1'021.50		(2'212.45)
Recherches volontaires / Formations	(5'803.30)		(3'793.95)				
Réseau d'appui	(904.19)		(1'386.40)				
Information et relations publiques	(21'641.87)	8	(13'110.23)				
Total charges en CH pour projets	(102'976.96)	6	(96'679.90)				

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des membres de l'Association PEACE BRIGADES INTERNATIONAL - CH, Fribourg

En notre qualité d'organe de révision nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilans, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de l'association Peace Brigades International – CH pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004. Selon Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC. De plus, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEW0 sont remplies.

FIDUCONSULT & JECKELMANN AG

Fribourg, 13 avril 2005

PERSONNEL

Employé-e-s

- **Sabine Ziegler, Coordinatrice PBI Suisse**
 - Dipl. féd. en sciences naturelles de l'environnement EPFZ
 - Conseillère en relations publiques SPRG
 - Députée au Grand Conseil, Zurich
 - Membre de la Commission Technique de FribourgSolidaire
- **Sylviane Binz, Coordinatrice PBI Suisse Romande**
 - Lic. en Lettres
 - Ecrivaine publique, Croix-Rouge fribourgeoise, Bulle
- **Christa Dold, Communication**
 - Lic. en Lettres, psychologue
 - Coordinatrice du groupe contre la peine de mort, Amnesty International, section suisse
- **Josef Wey, Finances** (jusqu'au 31.8.2004)
- **David Brockhaus, Finances** (depuis 1.1.05)
 - Etudiant en Lettres

Comité National (comité exécutif)

- **Béatrice Berset**
 - Journaliste RP, Membre fondatrice de FribourgSolidaire
 - Fonction : présidente
- **Claude Fischer**
 - Dipl. féd. de chimie
 - Fonction : international, finances
- **Manon Schick**
 - Journaliste RP
 - Porte-parole d'Amnesty International – Suisse romande, Lausanne
 - Fonction : relations publiques, volontaires
- **Jürgen Störk**
 - Coordinateur de l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO, Zurich,
 - Fonction : groupes régionaux, soutien technique base de données
- **Benoît Hemmer (candidat)**
 - Spécialiste en technologie informatique Armasuisse, Berne
 - Observateur militaire, plateau du Golan
- **Nicola Stingelin-Giles (candidate)**
 - Master en communication interculturelle et éthique
 - Commission spécialisée sur les questions migratoires et d'intégration

Stagiaires

- **Tommy Byrne** (PBI Genève)
- **Katharina Gfeller**
- **Selina Jeckle**
- **Sara Kipfer**
- **Cristina Miranda** (Projet Guatemala)
- **Jane Parani**
- **Christelle Passaquay**
- **Florence Studer**

Equipe de la rédaction (peacebrigades.ch)

- **Correction** : Catherine Floquet, Sven Fäh, Béatrice Grisoni, Nina Neidhart, Noémie Weber
- **Graphistes** : Alessandro Rimoldi, Christof Scheidegger
- **Traductions** : Nadia Akmoun, Evelyn Ammann, Alexandre Gattiker, Rebekka Gex-Fabry, Angela Graf, Anouk Henry, Isabelle Heyer, Tania Hörler, Anita Linares, Ursula Lüthi, Margret Powell Joss, Alexine Rogers, Barbara Stiner

Civilistes

- **David Bossart**
- **Ralph Stamm**
- **Christian Etzensperger**

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement les donateurs suivants pour leur confiance et la possibilité d'une nouvelle année couronnée de succès pour PBI Suisse

- Le Département fédéral des affaires étrangères, Division politique IV
- La FEDEVACO
- Le canton de Vaud
- Le canton de Lucerne
- La ville de Fribourg
- La ville de Lausanne
- La commune de Plan-les-Ouates CE
- L'église évangélique réformée du canton de Schaffhouse
- L'église évangélique réformée du canton de St.Gall
- La paroisse évangélique réformée du canton de Zoug
- L'église évangélique réformée du canton de Zurich
- Les églises réformées Berne-Jura-Soleure
- La Commission Pain pour le prochain – EPER Berne
- La cure catholique de Allerheiligen Bâle
- La cure catholique de St. Antoine Bâle
- La cure catholique de Niederuzwil
- La cure catholique de Pieterlen
- La cure catholique de St. Joseph Winterthur
- La paroisse de Baden
- La paroisse de Berlingen
- La paroisse de Dinhard
- La paroisse de Frenkendorf
- La paroisse de Gsteig-Interlaken
- La paroisse de Horgen
- La paroisse de Köniz
- La paroisse de Meikirch
- La paroisse de Muri-Gümligen
- La paroisse de Nidau
- La paroisse de Oberrieden
- La paroisse de Oetwil am See
- La paroisse de Schlieren
- La paroisse de Speicher
- La paroisse de St.Gall-Tablat
- La paroisse de Wallisellen
- La paroisse de Winterthur-Töss
- La paroisse de Zurich-Höngg
- La Société des Amis - Quakers
- L'ACAT Suisse
- L'Association Part
- Ainsi que 40 autres bailleurs de fonds institutionnalisés

- Beck Philippe, Morges
- Bourquin Vincent & Schick Manon, Lausanne
- Bridel Sylvie, Lausanne
- Cremer Maureen & Ulrich, Oberrieden
- Dieterle Christina, St.Gall
- Eugster-Reinhardt Hans, Waldstatt
- Fischer Claude, Bâle
- Gerber Cornelia, Zurich
- Luz Salome, Laupen
- Rumpf-Croset Olivier & Christine, Lausanne
- Rutz Esther Dora, Wald
- Störk Jürgen, Berne
- Ainsi que nos 700 membres et donateurs privés



« Je souhaite exprimer mon estime et mon soutien pour le travail de PBI en Colombie, qui depuis dix ans revêt une très grande importance dans l'accompagnement des défenseurs et défenseuses des droits humains, des organisations et des communautés menacées. De nombreux Suisses et Suissesses, avec qui l'Ambassade est en contact permanent, se sont engagés et ont contribué à cette cause. Je suis convaincu que, malgré les circonstances difficiles, PBI a réussi à générer des espaces de protection et de prévention. »

*Thomas Kupfer,
Ambassadeur de Suisse en Colombie, 2005*

« PBI Suisse accomplit une tâche d'une grande valeur également pour le DFAE et son travail de promotion de la sécurité humaine : la sensibilisation du public en Suisse. »

*Thomas Greninger,
Chef de la Division Politique IV,
sécurité humaine, du Département Fédéral
des Affaires Etrangères, 2004*

« Prêtez davantage attention au Népal. L'attention internationale aide à mettre le gouvernement sous pression. Les gens oublient très facilement. Des milliers d'individus sont tués et personne ne le remarque. »

Dinesh Prasain, coordinateur du réseau de paix national COCAP (Collective Campaign for Peace) au Népal, 2004. Au retour de son voyage en Europe en mars 2005, il a dû fuir le Népal pour se réfugier en Inde.



PBI Suisse

Gutenbergstr. 35
3011 Berne
Tél. : 031 372 44 48
Fax : 031 372 44 45
info@peacebrigades.ch
www.peacebrigades.ch

